

ENQUETE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de la S.A. CONDREOLE, sise Petit Bioleux, 24 à 4120 Neupré, en vue d'obtenir le permis unique de classe 1 concernant :

La construction et l'exploitation d'un parc de 5 éoliennes avec pose de câbles, aménagements de chemins d'accès, d'aires de montage et construction d'une cabine de tête,

à Clermont-sous-Huy, Ehein (N63), cadastré 3 ème division section D parcelle 85 D, 3 ème division section D parcelle 85 E, 3 ème division section D parcelle 87 A, 3 ème division section D parcelle 96 A, 3 ème division section D parcelle 99 B, 3 ème division section D parcelle 99 C, 3 ème division section D parcelle 100 D, 3 ème division section D parcelle 110, 3 ème division section D parcelle 115 C, 3 ème division section D parcelle 115 D, 3 ème division section D parcelle 117 E, 3 ème division section D parcelle 117 F.

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée et qu'une étude d'incidence est requise pour ce dossier

Le dossier peut être consulté à l'administration communale de Nandrin, service urbanisme-environnement, place Ovide Musin, 1 à 4550 Nandrin (085/51 94 80) à partir du 17/11/2023.

Le Fonctionnaire technique du SPW peut être contacté à l'adresse suivante : SPW, Avenue Prince de Liège, 15 à 5100 JAMBES (081/33.61.54).

Le Fonctionnaire délégué du SPW peuvent être contactées à l'adresse suivante : SPW, Rue des Brigades d'Irlande, 1 à 5100 JAMBES.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessous.

Date	Date	Lieu, date et heure de	Les observations
d'affichage de	d'ouverture de	clôture de l'enquête	écrites
la demande	l'enquête		peuvent être adressées
			à:
08/11/2023	17/11/2023	Administration	Collège communal
		communale le 18/12/2023	Place Ovide Musin 1
		à 11h00	4550 Nandrin

A Nandrin, le 08/11/2023

Le Bourgmestre,

M. LEMMENS